GV Pierre SEURIN

TALENCE - GRADIGNAN

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 13 janvier à 18h

Préfabriqué de Thouars. Talence

L'AG s'est tenue sous la présidence de Catherine TUVALLE, présidente du club, en présence de Martine REBIFFE, présidente du CODEP33, des membres du bureau et comité de direction.

Sont excusés Pascale LAVIGNE, trésorière et Philippe GUICHARD, trésorier adjoint.

Monsieur FARGUE, représentant la mairie de Talence, est retenu par ses obligations et ne peut participer à l'AG

La feuille d'émargement avec 345 inscrits a été signée. L'assemblée générale peut régulièrement se tenir , le quorum prévu par les statuts est réuni.

La présidente du club souhaite la bienvenue à tous les adhérents et ouvre l'AG puis donne la parole à la présidente du CODEP qui rappelle que notre département est le 1er de France avec 21569 licenciés dans plus de 200 clubs et 316 animateurs pour la pratique dans les séances. La GV est un lien social important, un lieu de rencontre et de convivialité dans le cadre du sport santé. Elle rappelle aussi la grande fête de la GV qui aura lieu le 2 avril sur les quais à BORDEAUX.

1- Rapport moral de la saison 2015/2016:

Au 30 juin il y avait 377 licenciés pour 24 heures de cours et 48 responsables de séances dont le rôle est primordial pour le fonctionnement des séances et qui sont le lien irremplaçable entre les adhérents et le bureau. Les membres du comité directeur ayant décidé d'une gestion collégiale, les tâches ont été catégorisées et prises en charge par des groupes de 2 ou 3. C'est dans cet esprit qu'ont été faits: le recensement de tout le matériel du club, la remise à jour de tous les dossiers des responsables de séances, la signature des nouvelles conventions d'occupation des salles à TALENCE et GRADIGNAN, la préparation du nouveau document d'inscription qui sera plus complet et facilitera la gestion lors de la saisie des licences.

En fin de saison 2 animatrices assurant le cours de zumba et le cours de pilates à la salle St Gery ont quitté le club

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

2- Bilan financier saison 2015/2016

La présidente rappelle que le bureau a transmis tous les documents financiers à tous les adhérents par messagerie. La présidente donne lecture du bilan et du compte de résultat pour la saison 2015/2016 mettant en évidence un excédent de 7 362 € - la maîtrise des dépenses, la baisse de certaines charges ont permis de réaliser un exercice financier correct, grâce aussi à un effectif stable d'inscriptions au club. La présidente donne ensuite lecture de 2 documents préparés par la trésorière et le trésorier adjoint pour conforter la lecture du bilan fait.

Les 2 vérificatrices aux comptes ont présenté le bilan du contrôle des comptes effectué le mardi 10 janvier, précisant que tous les documents demandés leur ont été fournis et invitent les participants à voter le bilan du budget de la saison écoulée.

Le bilan de la saison 2015/2016 est adopté à l'unanimité

3- Point sur la saison 2016/2017

La présidente annonce le remplacement des 2 démissions et la mise en œuvre du nouveau bulletin d'inscription dans les séances; le document peut être téléchargé sur le site du club. Le bulletin d'inscription sera modifié pour la prochaine saison afin de permettre à l'adhérent de cocher la case demande de facture ou attestation de paiement pour le CE

La présidente annonce que l'ensemble des personnels d'animation aura un entretien annuel, pour être en conformité avec la réglementation en vigueur – ce temps d'échange permettra aussi de prendre en compte les demandes de formation les souhaits d'amélioration des contenus des séances et de faire le bilan d'animation.

Suite à une participation très importante au cours de pilates,il a été dédoublé et Nathalie PRIETO, nouvellement diplômée assure le mardi de 10h à 11h la 2ème séance .

Le club attend la signature de la convention entre la mairie de Gradignan et l'INJS pour l'utilisation de la salle de sport de l'institut, ce qui nous permettra d'utiliser cette salle gratuitement.

Suite à la suppression des gardiens dans les 2 communes, les responsables de séances de St Géry ont reçu le code d'accès de la salle et les responsables de séances de Léo Lagrange ont reçu les clés d'entrée au gymnase et à la salle de danse du 1er étage. Le club a indiqué les noms des responsables aux services des sports.

En septembre 2016 ont eu lieu les forums des associations à Talence et Gradignan; ces 2 manifestations ont attiré beaucoup de visiteurs sur le stand et c'est une excellente opération de communication pour le club.

Pour améliorer sa communication, le club va investir dans l'achat d'une bannière pliante.

La trésorière a mis en place les CEA (chèque emploi associatif qui facilitera le travail de trésorerie et permettra le paiement par virement en remplacement du paiement par chèque)

Pour les cotisations, maintien du tarif dégressif : au 1er février cotisation à 100 € et au 1er avril cotisation à 75 €

L'animatrice du CODEP33, Sandrine BLONDEZ, présente l'atelier FORM'BIEN-ÊTRE. La plaquette avec le détail des informations données, ainsi que les coordonnées de l'animatrice pour s'inscrire à cette découverte d'activité sera mise en ligne sur le site du club

Budget prévisionnel pour la saison 2017/2018 – montant cotisation

La présidente présente le budget prévisionnel, transmis à tous les adhérents par la messagerie. Le budget est préparé avec en recette une prévision de 350 adhérents. Les dépenses estimées sont stables, en fonction des prévisions faites sur le coût des animations et des charges de l'exercice en cours. Aussi Le montant de la cotisation pour 2017/2018 reste fixé à 136 €.

Le budget prévisionnel pour la saison 2017/2018 est adopté à l'unanimité

4- Election de candidats au Comité Directeur

La présidente annonce la démission de la secrétaire, Nadine SIMON ainsi que d'un membre du comité directeur, Monsieur Joël BIBONNE qui n'a pu participer à aucune des réunions durant l'année.

Madame Marie-Rose LECLERE a envoyé au bureau sa candidature pour le poste de secrétaire.

La Présidente rappelle qu'elle ne souhaite pas poursuivre son activité au-delà de 2018 et souhaite qu'un(e) adhérent(e) présente sa candidature pour la présidence, elle resterait vice-présidente.

Appel à candidature est lancé aux adhérents présents à l'AG pour venir compléter le comité directeur et le bureau qui n'a toujours pas de vice-président(e).

3 personnes candidatent : Mmes Muriel LEFAURICHON –Marie Valentine TOUPANCE –Christelle BORDENAVE

Les 4 personnes sont élues au bureau et comité directeur à l'unanimité.

La présidente clôture l'AG en remerciant tous les participants et les invite à rejoindre la table préparée pour partager tous ensemble la galette et aussi un moment de convivialité.

La Présidente : Catherine Tuvalle